

ELECTRICITE ET EAUX DE MADAGASCAR**Résultats semestriels 2022**

Le Conseil d'Administration de la société Electricité et Eaux de Madagascar (EEM, ISIN FR0000035719) a arrêté dans sa séance du 17 novembre 2022, les comptes semestriels consolidés de la Société au 30 juin 2022. Il est précisé que l'examen limité de ces comptes semestriels 2022 par les commissaires aux comptes, est en cours.

Chiffres clés du premier semestre 2022 et de l'exercice 2021

Données consolidées (en milliers d'euros)	2021	S1 2021	S1 2022
Chiffre d'affaires	70	34	50
Résultat opérationnel courant	-2 283	-383	-1 951
Résultat opérationnel	-2 025	-475	-1 834
Résultat des activités poursuivies	-1 783	-512	-1 501
Résultat net	-1 783	-512	-1 501
Résultat net part du groupe	-1 775	-510	-1 470
Capitaux propres	12 142	17 772	9 428
Ratios financiers consolidés			
Ratio d'endettement net	0,18x	0,15x	0,16x
Actif net par action	2,13€	3,12€	1,66€
Données sociales (en milliers d'euros)			
Chiffre d'affaires	97		
Produits d'exploitation	101		
Résultat d'exploitation	-1 727		
Résultat financier	-743		
Résultat courant avant impôt	-2 470		
Résultat financier	-743		
Résultat exceptionnel	-278		
Résultat de l'exercice	-2 748		
Capitaux propres	1 7602		
Ratios financiers – données sociales			
Ratio d'endettement net	n/a		
Actif net par action	3,09€		

Faits marquants du premier semestre 2022

EEM est sortie de la procédure de sauvegarde le 21 février 2022 et a procédé à la purge des créances produites (634 milliers d'euros), les règlements des créances contestées demeurent entre les mains du mandataire judiciaire (à hauteur de 998 milliers d'euros).

EEM a recouvré la maîtrise effective de son actif immobilier péruvien situé à Lima, détenu indirectement au travers de sa filiale, la Société Anonyme Immobilière Parisienne de la Perle et des Pierres Précieuses - SAIPPPP- (ensemble, avec leur filiales, le « Groupe »), à la fin du premier semestre 2022. Les

Communiqué

diligences réalisées par la direction actuelle d'EEM ont permis de révéler divers facteurs de risques. Notamment, EEM a pris connaissance d'un emprunt de 216 milliers d'euros, contracté par sa sous-filiale Soumaya, propriétaire de l'immeuble, le 14 janvier 2022. La direction actuelle d'EEM a également découvert que l'immeuble de Lima ne bénéficiait d'aucune couverture d'assurance. Des travaux estimés à 7 millions USD (à dire d'expert) sont à envisager pour une exploitation intégrale de cet actif immobilier. Le Groupe s'efforce en outre de rechercher une couverture d'assurance pour cet actif.

La transaction mettant fin au litige Ducloix relatif à un immeuble situé à Boulogne (92) détenu par sa filiale SAIPPPP a permis l'encaissement d'une somme de 400 milliers d'euros.

Le Groupe a décidé la mise en vente de l'immeuble de la rue Croix des Petits Champs (75001) détenue par la SNC Paris Croix des Petits Champs, où est actuellement situé le siège d'EEM. Cet actif immobilier (lots représentant 846 m² de surface habitable et 116 m² de surfaces annexes) a été évalué à dire d'expert à 10,4 millions d'euros en septembre 2021. Au 30 juin 2022, seul un lot de 155 m² sur les quatre lots est loué hors Groupe.

La reprise du contrôle partiel par EEM de l'hôtel cambodgien demeure conditionnée à l'obtention de décisions de justice favorables auprès des juridictions locales. EEM devra procéder également à l'apurement des passifs locaux, notamment fiscaux, non encore définitivement arrêtés, ainsi qu'à la réalisation de travaux de remise en état de l'hôtel, en cours d'évaluation.

Le financement des activités du Groupe (activité courante et reprise en mains des actifs) a conduit à céder sur le marché 543 790 actions Gascogne pour un montant brut de 1 733 milliers d'euros, générant une perte de 301 milliers d'euros.

Après une dépréciation des titres Gascogne résiduels de 1 347 milliers d'euros, la perte au 30 juin 2022 ressort ainsi à 1 501 milliers d'euros contre 512 milliers d'euros au 30 juin 2021.

Evènements postérieurs à la clôture – tendances

Sous réserve de l'obtention de décisions de justice favorables, le Groupe envisage d'entreprendre les travaux nécessaires pour permettre à l'hôtel cambodgien de retrouver un mode d'exploitation normal ; ceux-ci sont estimés actuellement à 2,5 millions d'euros. Le Groupe espère être en situation de retrouver le contrôle réel de cet actif, implanté sur un site exceptionnel, d'ici la fin de l'exercice 2023.

Le Groupe s'est efforcé de réduire son exposition dans le cadre des contentieux en cours, notamment sur ses actifs immobiliers, le cas échéant en négociant des accords transactionnels.

Lors de l'assemblée générale annuelle qui s'est tenue le 28 octobre 2022, l'ensemble des onze résolutions soumises à l'approbation des actionnaires, ont été adoptées. Notamment, la cooptation en tant qu'administrateur, décidée par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 24 juin 2022, de Monsieur Pierre Marie Henin, a été ratifiée et son mandat d'administrateur a été renouvelé pour une durée de trois ans, s'achevant à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Les procédures contre Messieurs François Gontier et Pierre Nollet restent pendantes. Un jugement dans le litige opposant EEM à Monsieur Nollet est attendu pour la fin novembre 2022.

Rapport semestriel - comptes résumés pour le semestre écoulé

Le rapport financier semestriel incluant les [comptes résumés pour le semestre écoulé, présentés sous forme consolidée], le rapport semestriel d'activité et le rapport des contrôleurs légaux sur l'examen limité des comptes, sera mis à la disposition des actionnaires sur le site internet de la Société dans les jours à venir (<http://www.eem-group.com/infos-financiere-reglementees>).

À propos d'Electricité et Eaux de Madagascar

Electricité et Eaux de Madagascar, holding financier diversifié (hôtellerie, immobilier, papier), est une société dont les actions sont admises aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris (EEM, code ISIN FR0000035719, <http://www.eem-group.com/>).

EEM est également le principal actionnaire (96,58% de son capital) de la Société Anonyme Immobilière Parisienne de la Perle et des Pierres Précieuses – SAIPPPP (MLIPP, code ISIN FR0006859039, <http://www.saipppp-group.com>) dont les titres sont inscrits aux négociations sur Euronext Access Paris. EEM détient une participation minoritaire dans la société Gascogne (ALBI, code ISIN FR0000124414), société dont les titres sont inscrits aux négociations sur Euronext Growth Paris.